



# QUELLES STRUCTURES POUR QUELS BESOINS

Une délégation CGT a été reçue le vendredi 30 mars 2007 par la direction Infra régionale. Le sujet principal de cette audience concernait les suites de l'audit Infra appliquées sur la région de Paris st Lazare.

On pourra constater que si les moyens changent au fil des années, les objectifs de la direction restent inchangés : Gains de productivité, diminution des effectifs, augmentation de la mobilité en massifiant les opérations.

En effet la direction nous expose ainsi ses premières réflexions sur le sujet :

1°) Elle nous fait un rappel sur l'orientation principale des conclusions de l'Audit ; favoriser les régénérations pour économiser sur la maintenance qui est trop chère.

***Nous constatons que sur notre région cela se traduit d'abord par très peu d'investissements sur les travaux d'entretien mais par contre une application stricte des préconisations nationales sur l'allongement des périodicités de maintenance avec son lot de suppression d'emploi.***

2°) Elle nous rappelle également (*ce que chacun peut constater au quotidien*) que les effectifs de brigade ne permettent pas d'assurer le minimum.

Hormis les autorisations d'embauches anticipées que nous avons obtenu fin 2006, aucune autorisation supplémentaire n'est accordée aux EVEN Proche et grande banlieue. 3 recrutements sont attribués à Batimotique pour l'exercice 2007, dans le même temps 31 départs en retraite son programmés cette année.

***Une fois de plus, la direction crée les conditions en baissant les effectifs pour nous expliquer ensuite que la seule manière d'être efficace est de regrouper les moyens de productions (équipes et brigades).***

Elle insiste ensuite sur les difficultés de réaliser les travaux dans les plages d'interception trop réduites d'où la nécessité de mettre en place de nouvelles interceptions mieux organisées, plus longues permettant la massification.

C'est à dire que sur un axe donné, sur une période de 4 à 5 semaines il pourrait être dégagé une période de 3 à 5 heures par jour en adaptant le plan de transport. Cela s'appelle le SPRC (Schéma prévisionnel de la régulation des circulations). Durant ce laps de temps toutes spécialités pourraient ainsi intervenir pour effectuer les travaux d'entretien nécessaires (ex : famille B, remplacement de rails programmés).

Après nous avoir exposé ces différentes problématiques, la direction nous indique la méthodologie quelle compte mettre en place pour trouver de nouvelles organisations répondant à ces besoins.

Pour assurer ces travaux d'entretien massifiés :

- ❖ Il faut constituer des équipes mobiles pouvant intervenir indifféremment sur l'ensemble du territoire régional voir sur les régions limitrophes.
  
- ❖ Il faut constituer également des équipes territoriales suffisamment importante pour assurer les travaux courants et tournées de surveillance.

Pour déterminer la constitution de ces différentes équipes, il faut lister dans chaque spécialité quels types de travaux peuvent être réalisés par l'une ou par l'autre. Cela concerne essentiellement la voie et le SE.

La première réflexion nationale confirmée par notre région estime que la part affectée à la mobilité serait :

A la voie.....45%,  
Au SE.....25%,  
Au caténaires.....50%.

***Les effectifs présents aujourd'hui dans chaque équipe ou brigade sont largement insuffisants. Si on n'enlève encore 45% des agents pour constituer des équipes mobiles, on comprend mieux pourquoi la direction remet en cause l'organisation actuelle des brigades, secteurs, UP, établissements.....***

*La modification des structures actuelles ne pourra être effectuée qu'en modifiant l'organisation de l'astreinte.*

*Pour la direction, les agents affectés aux équipes mobiles ne devraient plus assurer l'astreinte*

Pour avancer dans ces réorganisations, la direction nous affirme qu'aucun projet n'est ficelé à l'avance. Elle dit connaître la situation actuelle et dit ne pas savoir sur quoi elle aboutira.

## **Comment peut-on la croire ?**

Une réunion sera organisée le 24 avril 2007 avec les directeurs d'établissement, chef d'unité production, chef de pôles et certains DPX.

A partir d'une présentation de la situation, des groupes de travail seront constitués. Ils auront pour but de réfléchir à :

- ❖ Quel dimensionnement doivent avoir les brigades, secteurs, UP et pôles d'appui, constitution et organisation de l'astreinte,
- ❖ Quelle répartition des missions et responsabilités,
- ❖ Modifications des référentiels régionaux,
- ❖ Quel accompagnement social du projet ....

Un premier schéma d'organisation doit sortir au début de l'été, pour un projet finalisé début de l'automne. La mise en place des nouvelles structures devrait pouvoir être réalisée courant 2008.

*Voici donc les informations que nous possédons à ce jour, comme vous pouvez le constater à aucun moment on ne parle d'amélioration des conditions de travail, le seul objectif de la direction étant de gagner en productivité.*

*Pour ce qui nous concerne, partant de l'expérience des réorganisations que nous avons déjà connues, celles ci n'ont jamais démontré leur efficacité.*

**Nous réaffirmons nos exigences :**

- ***Augmentation des moyens humains,***
- ***Respect de la réglementation tel que le RH077,***
- ***Respect des accords régionaux et locaux tels que le maintien du travail en 4 nuits en le généralisant à tous types de travaux...,***
- ***Respect du maintien des structures de proximité seules gages d'efficacité,***
- ***Une augmentation des heures de formation de perfectionnement.***

***Pour arriver à la satisfaction de ces revendications, la mobilisation de tous est indispensable.***

***La CGT invite l'ensemble des cheminots à peser dès à présent sur les orientations à prendre par tous les moyens à dispositions. Les heures d'informations syndicales, les groupes d'expressions des salariés... sont autant de moyens pour exprimer nos exigences.***